

AUBERGES COMMUNALES

Chères habitantes et chers habitants de Bois-d'Amont,

A la suite de la fermeture de l'Auberge du Château d'Ependes, à la fin avril 2024, **Madame et Monsieur Palmira et Dominique Schaller** – actuels tenanciers de l'Auberge des Trois Sapins d'Arconciel – ont manifesté leur intérêt pour la **reprise de l'Auberge du Château d'Ependes**. Au vu de leur motivation et de leur fidélité, le Conseil communal vous informe qu'il soutient ce déménagement, ce d'autant plus que l'Auberge d'Ependes vient d'être rénovée et que des travaux conséquents doivent être envisagés à celle d'Arconciel.

Le Conseil communal remercie Madame et Monsieur Schaller de leur intérêt et du dévouement qu'ils mettent au service de leur clientèle. Après 26 années passées à Arconciel, nous leur souhaitons beaucoup de succès et de plaisir dans le nouveau défi qu'ils se lancent à Ependes à partir du **1^{er} janvier 2025**.

Concernant le restaurant d'Arconciel : le bâtiment (à l'exclusion de la grande salle communale) est vétuste et une première analyse (CECB) démontre que des travaux conséquents sont nécessaires ; il s'agira également de résoudre des problèmes d'infiltration d'eau et de remettre le bâtiment aux normes. Des réflexions doivent donc être menées pour définir l'ampleur, mais également la finalité de ces travaux.

Nous souhaitons vous associer à ces réflexions afin de déterminer les besoins dans le village d'Arconciel en termes d'établissement public et/ou de commerce, et esquisser ensemble l'avenir de ce bâtiment.

Aussi, chaque habitante et chaque habitant de Bois-d'Amont est invité-e à remplir, de manière anonyme, le sondage figurant au dos du présent message. Vous avez la possibilité de le remplir à la main et de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale, ou en ligne via le site Internet de la commune (accès direct par le QR-Code ci-dessous), d'ici au 31 juillet 2024.

Votre avis compte ! Merci de votre participation.

Le Conseil communal

